



**Commune de Vully-les-Lacs**  
**Publication communale**  
**No 03 – 26**

---

• **Factures électroniques – Merci pour votre participation !**

Nous vous remercions chaleureusement pour votre engagement croissant en faveur des moyens de transmission électroniques, notamment eBill et l'envoi des communications par courrier électronique.

Grâce à votre collaboration, le taux d'utilisation de ces solutions atteint aujourd'hui 40 %. Cette évolution représente une avancée importante vers une administration plus moderne, plus efficiente et plus respectueuse de l'environnement.

Nos efforts doivent toutefois se poursuivre afin de réduire encore l'utilisation du papier et devenir ensemble de véritables champions du sans papier.

**Transmission des factures par voie électronique, aidez-nous à réduire notre consommation de papier en quelques clics...** (le no de débiteur est le no de client qui se trouve sur votre facture)

**Options 1 : e-bill**



Scanner le QR code

OU

**Options 2 : e-mail**



Transmettez-nous l'adresse e-mail de votre choix à **bourne@vully-les-lacs.ch**

D'avance un grand merci pour votre contribution

---

• **Rappel du règlement général de police**  
**Jours fériés et Repos public (article 67)**

Pour le bien-être de toutes et tous, nous rappelons que le règlement communal fixe des horaires destinés à préserver la tranquillité du voisinage.

Travaux et bruits interdits :

- > de 20h00 à 07h00 et de 12h00 à 13h00
- > le samedi **avant** 09h00 et **après** 18h00
- > durant les jours de repos publics (dimanches et jours fériés légaux)



Sont notamment concernés : tondeuses, débroussailleuses, scies électriques et tout engin bruyant

Exceptions : les travaux urgents, de sécurité ou liés aux services publics ne sont pas soumis à ces restrictions. Des dérogations peuvent être demandées à la Municipalité, au moins 30 jours à l'avance.

---

• **Villars-le-Grand > Accès des bus scolaires : changement dès le 1er juin**

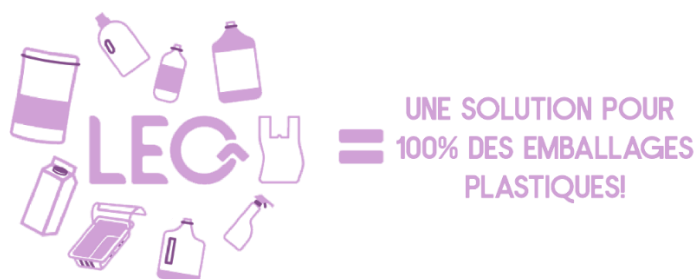


Nous avons le plaisir de vous informer qu'à partir du 1er juin prochain, la montée et la descente des élèves des bus scolaires rouges s'effectueront désormais dans l'enceinte de la cour de l'école, offrant ainsi un cadre plus sécurisé et mieux adapté à leur accueil. L'arrêt des cars postaux ne change pas.

- **Adoptez LEO et devenez acteur du recyclage des plastiques d'emballages et des briques à boisson en Suisse romande**

Le sac LEO... ➡ C'est la solution à vos attentes en matière de tri, avec un seul sac pour tous vos emballages plastiques et vos briques à boisson. En triant vos déchets à la maison, vous participez à la préservation des ressources et de l'environnement.

Madame Jennifer Ducommun, responsable LEO, va venir faire une information sur l'utilisation des nouveaux sacs pour le recyclage des plastiques ménagers. Elle sera présente à la déchetterie des Rondettes à Salavaux, **le samedi 30 mai 2026 de 9h00 à 12h00** pour répondre aux questions des administrés.



Les emballages de chips ne doivent pas être mis dans les sacs LEO.  
Vous pouvez obtenir plus d'informations sur le site internet : [www.leo-recycle.ch](http://www.leo-recycle.ch)

---

- **Invitation à la sortie des aînés**

Cette année, la sortie en car est fixée au **jeudi 27 août 2026**.

Les citoyens nés jusqu'en 1955 compris peuvent s'y inscrire jusqu'au **31 juillet 2026**.

Inscriptions par mail à [info@vully-les-lacs.ch](mailto:info@vully-les-lacs.ch), merci d'indiquer votre n° de téléphone  
par téléphone au 026 677 30 03  
au guichet communal

Seules les personnes inscrites recevront, par courrier postal et environ 10 jours avant la course, des informations précises sur le déroulement de la journée.

La Municipalité se réjouit de passer cette journée avec vous.

---

- **CANICULE – Protégeons-nous des fortes chaleurs**



**Boire régulièrement**

Sans attendre d'avoir soif



**Rester au frais**

Fermer stores et volets le jour, aérer la nuit



**Se rafraîchir**

Douches, linge humide, brumisateur



**Éviter les efforts**

Aux heures les plus chaudes



**Manger léger**



**Prendre des nouvelles**

Des personnes âgées, enfants ou isolées



**En cas de malaise**



**Médecin de garde : 0848 133 133**



**Urgences : 144**



**Informations** [www.vd.ch/chaleur](http://www.vd.ch/chaleur)